



RÈGLEMENT ALBI AUTO CLASSIC 2024 (V2 du 27/04/2024)

Évolutif pour votre sécurité et votre confort

ORGANISATION GÉNÉRALE

A – ACCUEIL PARTICIPANTS

Pour les participants souhaitant arriver sur le site du Circuit d'Albi dès le vendredi 31 mai, l'ASA Circuit d'Albi vous assistera à partir de 14h pour vous implanter sur la zone Parking P1 (remorques et camping-car) et sur le paddock ou boxes

Les vérifications administratives et techniques démarreront dès le vendredi 31 mai de 14h à 20h. Les samedi et dimanche, les vérifications administratives et techniques débuteront dès 7h30 le matin.

B – VÉHICULES ASSISTANCE / REMORQUES / CAMPING-CAR

Accès au parking P1 uniquement si mentionnés dans la demande d'inscription et dans la limite des places disponibles.

Les autres véhicules de tourisme, remorques et 4x4 devront impérativement être garés à l'extérieur de l'enceinte du Circuit d'Albi et ne pourront donc pas stationner sur le paddock ou sur le parking P1.

C – INSCRIPTIONS & VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES

- ☒ L'inscription est obligatoire et CHAQUE EXPOSANT ET/OU PILOTE doit :
 - Prendre connaissance du présent Règlement AAC 2024
 - Compléter et signer un formulaire d'inscription (en ligne ou format imprimable)
 - Joindre le règlement correspondant (CB / chèque / virement)
- ☒ Documents à présenter lors des vérifications administratives :
 - Carte grise ou PTH
 - Attestation assurance (carte verte)
 - Permis de conduire B
 - Attestation « Prêt de véhicule » (*option*)
- ☒ Documents complémentaires exigés pour les « Roulages Circuit » :
 - Licence FFSA 2024
 - Ou votre attestation RC Circuit (ou RC Circulation)

L'ASA CIRCUIT D'ALBI SE RESERVE LE DROIT D'ACCEPTER OU NON TOUTE INSCRIPTION

D – EXPOSITIONS

- # Exposition « Silver » (Parking extérieur) :
 - Réservée aux Supercars & Hypercars
 - Exposition Gratuite (nombre de place limitée)
- # Exposition « Gold » :
 - Paddock du Circuit d'Albi
 - Inscriptions automatiques à :
 - « Balade touristique autour d'Albi »

- Concours « Best car in the show »- Parade sur le tracé du Circuit d'Albi.
- Apéro-concert du samedi soir

E – BALADE TOURISTIQUE AUTOUR D'ALBI

Tracé & horaires de départ remis lors des vérifications administratives

F – CONCOURS « BEST CAR IN THE SHOW »

- Seules les voitures présentes sur les 2 jours pourront concourir
- Samedi : présentation détaillée des véhicules au jury
- Dimanche : remise des prix

G – APEROCONCERT

- Organisé le samedi soir vers 19h30 sur la pitlane
- Accès réservé pour les participants Exposition Gold et Roulages (2 personnes)
- Possibilité d'inscrire des personnes additionnelles pour 5€ /pers (réservation obligatoire)

H – MODES DE PAIEMENT

Nous acceptons les règlements par chèque, CB, virement et en espèces (prévoir appoint)
 Une inscription ne pourra être effective qu'après validation de la bonne réception du règlement par l'ASA Circuit d'Albi

REGLEMENT « ROULAGES CIRCUIT »

ARTICLE 1 – PILOTES ET PASSAGERS

- ☒ Chaque pilote ou passager qui accède à la piste, le fait sous sa seule responsabilité.
 - Les passagers doivent avoir **16 ans minimum**
 - Chaque passager devra initialement signer une **décharge de responsabilité** (à demander auprès du bureau administratif)
 - Les pilotes doivent obligatoirement être détenteur du **permis de conduire B**
 - Des bracelets seront obligatoires pour l'accès à la piste et positionnés :
 - Au poignet gauche du pilote
 - Au poignet droit du passager
- ☒ **Briefing obligatoire** : horaires de briefing et des roulages en fonction de votre catégorie remis lors des vérifications administratives.
- ☒ Par leur inscription, les participants s'engagent pour l'ensemble de l'équipage de leur véhicule :
 - A avoir lu, accepté et se conformer au présent règlement de l'ALBI AUTO CLASSIC
 - A dégager de toute responsabilité l'Association Sportive Automobile du Circuit d'Albi et/ou les organisateurs en cas de dommages corporels ou matériels, tant aux véhicules qu'aux glissières de sécurité.
- ☒ Durant les séances de roulage, **un seul passager est autorisé** (casqué et sanglé sur le siège passager avant de l'auto)
 - En cas de stature non adaptée à la pratique du sport mécanique, l'accès au poste de passager pourra être refusé par les membres de l'ASA Circuit d'Albi et/ou le personnel de sécurité (commissaires de piste, secouristes, médecin)
 - Aucun rehausseur ne sera admis sur le siège passager
- ☒ **Tenue vestimentaire OBLIGATOIRE** pilote & passager
 - Tourisimes / Berlins : Pantalon + haut manches longues (short et t-shirt interdits)
 - Chaussures fermées (nu-pieds, sandales interdits)
 - Casque homologué à minima NF (pas de casque de skate, ni vélo, ni ski ...)

▣ Monoplaces :

- Casque intégral avec visière (+ idem autos ouvertes sans pare-brise)
- Combinaison ignifugée
- Gants ignifugés

ARTICLE 2 - RÈGLES & COMPORTEMENT A RESPECTER

▣ La pratique du sport automobile est une activité à risque.

A ce titre chaque participant se doit d'avoir un **comportement responsable** et respectueux du partage de la piste avec les autres participants :

- Aucune conduite de type "DRIFT" ne sera tolérée : dérapage, dérive ou glisse excessive.
- Tout **comportement dangereux** sur la piste et/ou dans le paddock conduira à votre exclusion immédiate sans aucune possibilité de remboursement des sessions non effectuées.
- En cas de présomption **d'un état alcoolique ou d'une emprise de stupéfiants**, le personnel du Circuit d'Albi et/ou les membres de l'ASA Circuit d'Albi pourront refuser tout accès à la piste et/ou au paddock du Circuit d'Albi.
- En cas de suspicion d'état alcoolique, des contrôles par éthylotest pourront être effectués.
- Tout pilote inscrit est responsable de ses accompagnateurs (comportement dangereux, non-respect des consignes de sécurité, non-respect de la tranquillité publique)
- L'accès à la piste et à la voie des stands est **interdit aux enfants de moins de 16 ans** et aux animaux (même tenus en laisse)

▣ **RESPONSABILITÉ SUR DÉGÂTS :**

- Absorbant (prix d'un sac) 40,00 €
- Rails de sécurité (le mètre linéaire) 500,00 €
- Pneus (le mètre linéaire) 200,00 €
- Extincteur (si déclenché) 90,00 €
- Marqueur (séparateur de voie) 100,00 €
- Signalétique circuit (panneau distance de freinage) 150,00 €

ARTICLE 3 – CONFORMITÉ DES VÉHICULES

Tous les véhicules prenant part aux sessions de **« Roulages Circuit »** devront à minima :

- Posséder un système de rétention (ceintures de sécurité ou harnais)
- Ne présenter aucun risque pour les tiers : aucun objet saillant, état général du véhicule et des pneus conformes à une utilisation sur circuit.
- Autos découvertes : seules celles équipées d'arceau sont autorisées
- Respecter la **mesure sono-métrique maximum de 95 dB à 75 % du régime moteur maximum** sans aucune tolérance ou dérogation (normes et mesures FFSA / Arrêté préfectoral)
- Seuls les véhicules construits antérieurement à l'année 2000 sont acceptés : exception faite pour les Supercars et Hypercars inscrites en « Exposition Silver » (parking extérieur)

L'ASA Circuit d'Albi ne serait être tenue pour responsable pour tout défaut de conformité et/ou de sécurité de votre véhicule

ARTICLE 4 – ASSURANCE RC CIRCUIT

Chaque pilote devra :

- Être titulaire d'une **licence FFSA 2024**
- ou Présenter l'attestation d'assurance 2024 précisant l'option "RESPONSABILITÉ CIVILE CIRCUIT"
- ou Souscrire lors des vérifications administratives, à l'**assurance RC proposée par l'ASA Circuit d'Albi (tarif 50 € le WE)**
- Et être obligatoirement **titulaire du permis de conduire B** pour une demande de souscription à l'assurance RC proposée par l'ASA d'Albi

Attention aucune souscription à l'assurance RC proposée par l'ASA Circuit d'Albi ne sera accessible à tout pilote ne possédant pas le permis de conduire B